



ABONNEMENTS Nord et limitrophes..... 3 mois, 12.00; 6 mois, 22.00; 1 an, 50.00 France et Belgique..... 14.00; 27.00; 53.00 Union postale..... 22.00; 43.00; 82.00

REDACTION-ANNONCES ROUBAIX : 71, Grande-Rue, Tél. 24 et 1906; Inter. 1199. TOURCOING : 33, rue Carpentier, Téléph. 37. Chèques postaux 87.124.

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

BILLET PARISIEN

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 12 JANVIER (Midi). La rentrée parlementaire va fournir au Gouvernement l'occasion de s'expliquer sur sa politique. Nous ne surprenons personne en affirmant que ces explications sont attendues avec impatience par tous les partis.

S'il faut en croire les échos qui nous viennent du Palais-Bourbon, les plus fidèles soutiens du ministère de M. Herriot ne seraient pas fâchés eux-mêmes de voir clair dans ses desseins. Ils éprouvent à son endroit les inquiétudes que peut avoir un père qui, après avoir mis dans son enfant des espoirs illimités, se prend à douter de cet enfant; mais il se garde bien de laisser deviner au public ses craintes et ses interrogations. Il affecte d'avoir plus de confiance que sa clairvoyance grandit.

L'orgueil paternal a sa pudeur; les partis politiques ont aussi la leur. Les propos que vous tiendront tel ou tel homme politique dans une conversation intime ne correspondent nullement à leur attitude publique. C'est pourquoi le vote qui suivra les explications de M. Herriot, vote d'approbation ou de réprobation, n'aura-t-il pas la signification qu'on serait tenté de lui prêter. Par devant soi, plus d'un « cartelliste », en votant la confiance dans le Gouvernement, s'avouera médiocrement satisfait.

L'opposition, de son côté, s'apprête à signaler au Parlement — et au pays à travers le Parlement — le lamentable bilan à quoi aboutit l'expérience politique pratiquée par les vainqueurs du 11 mai. Le cartel, avec une imperturbable mauvaise foi, proclame à tout propos et sur tous les tons la « faillite » du Bloc national. Il ne sera pas malade ou ancien porte-parole de l'opposition de mettre en évidence la faillite du Bloc des gauches, d'autant plus éclatante que ses promesses furent plus chimériques, plus téméraires.

Encore une fois, il ne manque pas, parmi ce que l'on est convenu d'appeler des « hommes de gauche », des esprits assez clairvoyants pour mesurer l'étendue de cette faillite.

S'ils ne confondent pas leur vote avec ceux de l'opposition, ce n'est que parce qu'ils sont prisonniers de la politique et de ses inevitables compromissions. Si, par exemple, le scrutin était tenu secret, les députés agiraient selon leur conviction et l'on aurait alors de plaisantes surprises.

N'est-ce pas précisément parce qu'il n'est pas sûr de ses troupes que le Cartel a décidé que l'élection du président de la Chambre se ferait désormais au scrutin public?

LES CHANGES

Table with 2 columns: Day (Samedi, Lundi) and Exchange Rates for Livre, Dollar, and Belgique.

Pour le règlement amiable des conflits collectifs du travail

Paris, 12 janvier. — Le Comité exécutif du conseil professionnel de législation sociale et du travail s'est réuni hier, sous la présidence de son vice-président, M. Jean Prévost.

Il s'est plus spécialement occupé de la mise au point du projet de loi sur l'institution d'une procédure obligatoire de conciliation en vue du règlement amiable des conflits collectifs du travail.

Le texte envisagé s'inspire à la fois des conclusions précédemment adoptées par le conseil professionnel au sujet de l'ancien projet rapporté par M. Lafarge, et des vœux émis par le conseil supérieur du travail dans sa dernière session.

La procédure prévue comprendrait deux degrés: 1° Conciliation dans le sein de l'entreprise avant ou après la cessation collective du travail; 2° Tentative de conciliation en cas d'échec de la première, devant une Commission composée de conseillers prud'hommes de la catégorie, avec arbitre départiteur.

Le Comité exécutif s'est occupé de la constitution du groupe parlementaire de législation sociale et du travail en voie de formation.

De l'Atlantique au Tchad en automobile

Fort-Lamy, 12 janvier. — La mission Franck-Duverney venant de l'Atlantique a touché en automobile la rive du lac Tchad à 4 kilomètres au nord de Ugié le 4 janvier, à 11 heures, dix-sept jours après son passage à Bamaké.

C'est la première fois que ce voyage est effectué avec une voiture automobile ordinaire.

A la Société des Nations M. DE NICOLA REMPLACERAIT M. SALANDRA

Milan, 12 janvier. — Selon l'« Agenzia della Informazione », le gouvernement s'apprête à offrir à M. de Nicola la succession de M. Salandra à la S.D.N. M. de Nicola a présidé la Chambre pendant les deux dernières législatures.

L'AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS A LONDRES

Washington, 12 juin (source anglaise). — Il semble ce soir que l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, sera choisi pour remplacer à Londres M. Kellog, devenu secrétaire d'Etat.

LA TERRE TEMBLE A BREST

Brest, 12 juin. — Un grondement sourd semblant provenir d'un tremblement de terre ou d'une explosion lointaine, a été perçu ce matin, à 8 h. 40.

Il a été suivi d'un second grondement, plus faible, à une minute d'intervalle.

La démission de M. Hughes va-t-elle modifier la politique extérieure des Etats-Unis ?

M. Hughes, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, vient, on le sait, de donner sa démission. La véritable raison, au fond, en est qu'en matière de politique extérieure, il est loin de s'entendre, soit avec le président, Coolidge, soit avec le Sénat, M. Hughes, en

effet, serait plutôt enclin à intervenir dans les affaires européennes. Il est difficile de définir la conduite que suivra M. Kellog, mais, à coup sûr, le règne du Sénat républicain sera confirmé. De plus en plus, les Etats-Unis démentent ce qu'attendaient d'eux l'idéologie européenne.



M. KELLOG le nouveau secrétaire d'Etat aux Etats-Unis.

On mande d'autre part de Washington à ce de nos confrères parisiens qu'après la démission de M. Hughes, la politique étrangère des Etats-Unis sera, en réalité, dirigée par un triumvirat composé du président Coolidge, qui prendra une part plus active aux affaires étrangères; M. Frank E. Kellog et du sénateur Borah. On peut s'attendre à un mouvement en faveur de la reconnaissance de la Russie par les Etats-Unis. La Russie et l'Allemagne pourraient d'autre part, participer à la conférence de désarmement qui se réunira à Washington.

LA POLITIQUE EXTERIEURE DES ETATS-UNIS VA-T-ELLE EVOLUER ?

On mande d'autre part de Washington à ce de nos confrères parisiens qu'après la démission de M. Hughes, la politique étrangère des Etats-Unis sera, en réalité, dirigée par un triumvirat composé du président Coolidge, qui prendra une part plus active aux affaires étrangères; M. Frank E. Kellog et du sénateur Borah. On peut s'attendre à un mouvement en faveur de la reconnaissance de la Russie par les Etats-Unis. La Russie et l'Allemagne pourraient d'autre part, participer à la conférence de désarmement qui se réunira à Washington.

On apprend de plus que la démission de M. Hughes empêche une grave scission dans le sein même du gouvernement, au sujet de la politique à l'égard de la Russie des soviets et de l'Amérique du Sud.

On pense que la nomination de M. Kellog assurera une coopération étroite entre le département d'Etat et la commission sénatoriale des affaires étrangères.

Les meilleurs autorisés déclarent que la collaboration étroite avec la Grande-Bretagne et la participation américaine dans les affaires de l'Europe, sans cependant contracter d'engagements, resteront à la base de la politique étrangère des Etats-Unis.

LE CABINET SERAIT REMANIÉ

Le « Daily Mail » reproduit une information publiée par la « Tribune de New-York », annonçant que le président Coolidge aurait l'intention de transférer M. A. B. Houghton, ambassadeur à Berlin, au poste de Londres. Le sénateur Max Baucus remplacerait M. Houghton. Il y aurait aussi des changements dans la constitution du cabinet. M. Weeks, secrétaire d'Etat à la guerre, abandonnerait ses fonctions et serait suivi par plusieurs de ses collègues, de sorte que, seuls, M. Mellon et M. Hoover resterait à leurs postes respectifs (trésorerie et commerce).

On découvre des tableaux cachés chez un Allemand

Les détectives de Scotland Yard recherchent actuellement, en collaboration avec la police parisienne, les propriétaires de plusieurs toiles de grande valeur y compris deux Murillo et un Velasquez, qui ont récemment été trouvées dans des circonstances curieuses à Windsor (Ontario). Ces chefs-d'œuvre: l'« Immaculée Conception » et « Judith », attribués à Murillo; le « Christ couronné d'épines », de Velasquez, et plusieurs paysages anciens, ont été découverts dans la maison d'un Allemand. Les toiles ne sont pas encadrées et plusieurs d'entre elles semblent avoir été hâtivement attachées de leur cadre.

La police canadienne pense que les toiles proviennent d'une collection comme il s'en trouve plusieurs dans les châteaux de provinces anglaises dévolues par leurs propriétaires pendant la plus grande partie de l'année.

Une autre version de la police canadienne est que les Murillo et les Velasquez font partie des nombreux objets d'art qui ont disparu des régions dévastées en France.

L'assassinat de M^o de la Billiais LA MEURTRIERE EST-ELLE FOLLE ?

Nantes, 12 janvier. — Marie Musseau, la meurtrière, a passé une nuit excellente à la prison de Nantes. Elle se trouve en compagnie de plusieurs autres détenues. Elle parle de son crime comme d'une chose sans importance. « Je voudrais bien, dit-elle, assister à l'enterrement de la patronne, car je l'aimais bien, mais je ne sais à qui demander cette autorisation. » Tous les gestes, tous les actes de la servante sont empreints de cette singulière mentalité. C'est à se demander si, réellement, elle n'est pas dérangée. M. Lemaire, juge d'instruction, a, hier matin, complété son dossier. Son opinion semble être que la criminelle aurait agi sans discernement.

M. Gilbert à Paris L'APPLICATION DU PLAN DAWES

Paris, 12 janvier. — M. Gilbert, agent des paiements de réparations à Berlin, est arrivé à Paris. Il vient communiquer à la C.D.R. les résultats donnés depuis le 1^{er} septembre 1924 jusqu'à ce jour, par l'application du plan Dawes.

QUELQUES CHIFFRES

Berlin, 12 janvier. — L'état des paiements et des recettes au 31 décembre 1924 de l'Office de l'agent général pour les réparations se solde par un excédent de recettes de 5.972.022.022, déposé à la Banque d'Empire. Les recettes pour décembre s'élevaient à 58.675.933.42 et le total global à 286 millions 283.147.20, pour la première année d'annuités se terminant le 31 décembre. Le montant des dépenses se chiffre par 58.597.339.34, pour décembre et par 260 millions 291.415.07, pour l'année. En ce qui concerne la France, les paiements s'élevaient à 21.820.704.55 pour décembre et à 112.851.868.3 pour la première année d'annuités. Les chiffres correspondants pour la Belgique sont de 6.497.000.71 et 20.355.771.00. Tous ces chiffres s'entendent en marks-or.

Un prisonnier acquiert la gloire et la fortune

Londres, 12 janvier. — La radiotéléphonie vient d'accomplir une nouvelle merveille en transformant un obscur forçat américain en une vedette dont l'avenir est enviable. Les autorités de la prison de l'Etat de Missouri installent récemment dans la chapelle de l'établissement un appareil d'émissions radiotéléphoniques et, chaque soir, l'orchestre de la prison donnait des concerts qui étaient entendus par des milliers d'abonnés. Parmi les musiciens se trouvait un jeune forçat, nommé Snodgrass, dont le talent au piano fit l'admiration des sans-filistes. Snodgrass reçoit, par télégrammes, par téléphone et par courrier des messages de félicitations, innombrables. En un seul jour, il a reçu 710 télégrammes de congratulations! La suite d'un concours organisé par un magazine de la région, il a été élu « le musicien sans-filiste le plus populaire de Missouri » et il s'est vu décerner en conséquence un premier prix fort acceptable. Enfin, les directeurs de plusieurs Compagnies américaines de radio-concerts lui offrent des cachets magnifiques comme pianiste dès sa mise en liberté prochaine.

UNE CHASSE AU LION DANS LES RUES D'ORAN

Oran, 12 janvier. — Un lion d'une ménagerie installée au centre de la ville a réussi à s'échapper, au moment où le personnel de l'établissement procédait, après le travail des domestiques, à la rentrée des fauves dans leurs cages de fer. La panique s'est emparée aussitôt des spectateurs, dont plusieurs furent renversés par le lion, que les cris de la foule entraînaient.

Des agents de police, armés de leur revolver se mirent à sa poursuite et firent feu trois fois dans sa direction. Le fauve atteint à la mâchoire, remonta une avenue et pénétra dans le cirque, où il trouva un abri sous les gradins.

Les dompteurs de la ménagerie essayèrent de le ramener et après de longs efforts, ils parvinrent à lui faire réintégrer la cage où fer, amenée dans la piste. Comme blessés, on compte un bébé, qui a été renversé, une jeune fille et un agent de police, qui ont fait une chute sur les gradins.

LES PROUESSES AERIENNES



L'AVIATEUR DESCAMPS qui vient de battre les records du monde des 100 et 200 kilomètres avec 500 kilos de charge utile

UN AUTRE DE NOS GRANDS AS DE GUERRE PREPARE UN RAID DE DISTANCE

Paris, 12 janvier. — Le capitaine Lemaitre, médaillé militaire, officier de la Légion d'honneur, grand es de bombardement pendant la guerre, va tenter un raid de longue distance, sans escale. Sur un avion du type qui permit à Pellerin d'Orly d'aller de Paris à Shanghai, il s'envolera avec 2.100 litres d'essence pour un voyage de plus de 23 heures de vol. Partant de Paris, il compte reprendre terre à Dakar, soit 4.200 kilomètres. Il sera accompagné du lieutenant Avrachard, qui remporta la coupe Michelin 1924, dans un style remarquable.

A LA MEMOIRE D'UN HERO DE LA GRANDE GUERRE LE R. P. BOURJADE

Les admirables pages écrites pendant les années de guerre par nos vaillants soldats pulvérisant de traits héroïques. L'une d'elles, cependant, est probablement méconnue encore de beaucoup d'entre nous. C'est celle qui a tracé un humble missionnaire, qui fut pendant la guerre un de nos plus brillants aviateurs et qui est mort il y a quelques mois en Océanie. Nous voulons parler du R.P. Léon Bourjade dont on glorifiera la mémoire au cours d'un service funèbre célébré jeudi prochain dans la chapelle des Invalides, à Paris.

Rappeler simplement la vie et les faits d'armes du R.P. Bourjade n'est-ce pas la meilleure manière de rendre hommage à son sublime dévouement? Sixième enfant d'une famille chrétienne de Montauban, le R.P. Bourjade se consacra dès son adolescence à la vie religieuse. Le 2 août 1914, il rentre à Toulouse, après plusieurs années d'exil. Affecté à l'artillerie de tranchée, il ne distingue aussitôt en Belgique et dans la Marne. Dès 1915, il est nommé sous-lieutenant. En 1917 son désir caressé depuis si longtemps d'entrer dans l'aviation, se réalise. En 1918, il est sur le front comme lieutenant-pilote. Il accomplit alors de véritables prodiges. Il prend part à 80 combats aériens et 28 de ses victoires sont homologués. Au cours d'une rencontre avec un pilote ennemi, il est blessé au bras d'une balle de mitrailleuse.

La guerre est finie. Le R.P. Bourjade, très simplement, va déposer dans la chapelle du Sacré-Coeur, à Issoudun, sa croix de la Légion d'honneur et sa croix de guerre ornée de palmes multiples, puis, reprenant le chemin de l'exil, va vivre parmi les Pompas dans les missions d'Océanie, où, en octobre dernier, il succombe à la fièvre.

Le 16 juin 1920, le R.P. Bourjade avait reçu la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

L'AMITIE FRANCO-BELGE

UN DEJEUNER EN L'HONNEUR DE M. THEUNIS Paris, 12 janvier. — La société « Les Amis de la France » que préside M. Henry Soufflé,



M. PAUL DOUMER

a offert, aujourd'hui, un déjeuner en l'honneur de M. Theunis, président du Conseil de Belgique.

M. Paul Doumer, sénateur, et le maréchal Faillol, président, ont présidé. M. Paul Doumer a exprimé à M. Theunis les sentiments d'estime et d'affection que tous les Français ont pour sa personne et pour son pays et il a bu à la prospérité de la nation voisine et alliée. Le président du Conseil belge a remercié, en quelques mots heureux, se félicitant de compter parmi les plus sincères amis de la France.

Les drames sanglants

A Paris, un septuagénaire tue sa compagne

Paris, 12 janvier. — Un vieillard, nommé Merle, domicilié 176, rue de Charonne, a tiré, dans le corridor attenant à son logement, plusieurs coups de revolver sur sa compagne, Mme Hugnet, culticière, 63 ans. Merle a ensuite tiré sur les voisins accourus au secours de la pauvre femme, puis, s'étant enfoncé chez lui, il a blessé à coups de couteau les six agents qui, après avoir enfoncé la porte du logement, tentaient de s'emparer de lui. Mme Hugnet est morte pendant son transport à l'hôpital. Le meurtrier, âgé de 70 ans, se refuse à toute explication et à tout renoncement. Le cadavre de la victime a été transporté à l'Institut médico-légal, aux fins d'autopsie.

Dans un village de l'Aveyron, un ancien fermier ivre tue sa vieille mère en lui fracassant le crâne

Amusson, 12 janvier. — Au village de Montfranc, commune de Lupérat, un ivrogne vient de tuer, dans des conditions horribles, sa vieille mère, âgée de 77 ans. Cette malheureuse, allité depuis deux mois, vivait avec son fils, Jean Clermont, ancien fermier, âgé de 38 ans, qui, depuis qu'il était devenu propriétaire, ne travaillait plus et s'adonnait à la boisson. Comme il rentrait en état d'ivresse, suivant son habitude, elle voulut lui reprocher sa conduite. Mal lui en prit: le monstre se rua sur elle, la frappa à coups de poing, la tira par les cheveux hors des couvertures et lui cogna violemment la tête contre le bois du lit. Jusqu'à ce que le crâne ait volé en éclats. L'horrible forfait accompli, il se coucha auprès d'elle et s'endormit. Le monstre s'est laissé arrêter sans un mot.

CONSEIL DE GUERRE D'ORLEANS Sadoul devant ses Juges présente sa défense

Un supplément d'information est ordonné et l'ex-capitaine est mis en liberté provisoire

Orléans, 12 janvier. — Le procès du capitaine Sadoul, condamné à mort par contumace pour désertion à l'étranger, intelligence avec l'ennemi, embauchage pour le compte

Nous allons examiner, dit-il, ensemble mon dossier. Il y a d'abord, la voix du capitaine Mangin-Boquet: C'est une voix lointaine qui ne me rappelle qu'une légende de calomnieuses rumeurs sur la révolution russe. Au-delà, la vérité se fait: on voit que la banque d'énergumènes, dont on parlait, n'est plus qu'un groupe de gens résolu, qui savent gouverner un vaste empire. Il est clair que l'on entend les témoins de la défense: car, ajoute-t-il, de mon dossier, il s'évase un grand oiseau de faux! (Sensation). C'est sur des copies que j'ai été condamné. Le capitaine Sadoul examine ensuite comment il fut choisi pour se rendre en Russie; comment tous ses rapports furent connus par ses chefs, et furent imprimés par le suite, en volume. L'accusé estime que M. Noulets ne comprend rien à la situation russe, puisqu'il croit que les Russes allaient, en 1917, reprendre l'offensive contre les Allemands et renverser le pouvoir Kerensky et Savinkov. C'est un requêteur que le capitaine Sadoul a rencontré contre M. Noulets, qui ne voulait pas, dit-il, connaître les Soviets, car, ajoute-t-il, on ne sait pas en France, on ignore que Léningrad et Trotsky n'ont pas voulu autre chose que de reprendre contact avec la France, pour continuer la guerre contre l'Allemagne. Chaque fois, dit-il, que Léningrad et Trotsky demandaient la collaboration de la France, M. Noulets s'y refusait. Sadoul affirme que M. Noulets ayant disparu, des officiers français ont collaboré à la formation des armées rouges russes. Encore un fait que l'on ignore en France. Jacques Sadoul affirme aussi qu'il n'a reçu jamais l'ordre de rentrer en France. C'est que l'instruction ouverte contre lui dormait. Elle va se réviser cependant. D'autres officiers, d'autres soldats, absolument dans mon cas en Russie, rentraient en France. On ne s'en préoccupait pas. Je suis en tête de liste du parti communiste. Ein député, je pourrais rentrer et parler. Il ne faut pas que Sadoul parle et l'instruction va son train. Quinze jours après le dépôt du rapport de Mangin-Boquet, je suis condamné à mort par contumace. Telle est l'histoire de mon procès politique.

Ces débats montreront aussi ce que fut réellement la révolution bolchevique russe et l'opinion publique verra où sont les véritables alliés de la France. Il est temps, conclut Jacques Sadoul, d'en venir aux moyens révolutionnaires, car nous arrivons à une époque où une seule possibilité s'imposera à l'Europe: « La révolution ou la mort ». Jacques Sadoul a terminé. Il se rassoit. L'audience est suspendue quelques minutes. Il est quatre heures.

REPRISE DE L'AUDIENCE

A la reprise de l'audience, M. André Berthou estime qu'il n'est pas possible à l'accusé, même après son supplément d'information, de soutenir contre Sadoul, les imputations qui avaient été tout d'abord retenues: intelligence avec l'ennemi. Il affirme qu'il n'y avait ni hostilité, ni déclarations de guerre, ni traité de paix avec la Russie, mais seulement une expédition illégale au pays des soviets.

UNE DEMANDE DE MISE EN LIBERTÉ PROVISOIRE

Absolusité que M. André Berthou a terminée. M. Maurice Flach dépose des conclusions tendant à ordonner la mise en liberté du capitaine Sadoul.

LES CONCLUSIONS DE LA DEFENSE

Voici les passages essentiels des conclusions que les défenseurs de Sadoul ont déposés: Attendu qu'il apparaît d'ores et déjà que trois

L'ENTREE DE L'INCULPÉ

La salle entière se tourne du côté par où l'accusé va entrer, et le vol, prestement, se fait. Le capitaine Jacques Sadoul est en civil. Il est vêtu d'un veston sombre. Il a très peu changé. C'est l'avocat que les habitués du Palais de justice de Paris connaissent: un gros et fort garçon, au visage rond que coupe une petite moustache. Derrière le Conseil de guerre, ont pris place, à titre de témoins, le général commandant le 3^e corps, des officiers supérieurs, de haute magistrature de la Cour d'appel d'Orléans, des fonctionnaires. Dans le public, au premier rang, on remarque Mme Sadoul. De nombreux curieux remplissent la petite salle de la Cour d'assises. L'audience est déclarée ouverte.

On procède à l'interrogatoire d'identité. Le capitaine Jacques Sadoul répond d'une voix claire. Puis on donne lecture du rapport établi en novembre 1919 par le capitaine Mangin-Boquet, rapport qui doit servir de base à l'accusation. Il est deux heures de l'après-midi lorsque cette lecture du rapport est terminée.

L'INCULPATION

Accusé, levez-vous, dit le président du conseil de guerre. De ce rapport, il résulte que vous êtes inculpé de désertion à l'étranger, d'intelligence avec l'ennemi. Je vous prie de donner les arguments que vous jugerez utiles pour votre défense. Le capitaine Sadoul s'est levé. Il s'incline et se rassied sans rien dire.

DECLARATIONS DU COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Le commissaire du gouvernement demande la parole: Les passions se sont excitées autour du nom de Sadoul, et l'opinion publique s'en est émue. Vous n'avez pas, messieurs, à juger les opinions politiques du capitaine Sadoul. Un jugement digne de ce nom doit découler de l'examen des faits. Le ministère public, au cours de ce procès, ne failira pas à cette attitude. Lorsque j'ai entrepris l'étude du dossier Sadoul, j'ai vu que le commissaire de guerre, qui me suis aperçu que bien des faits paraissaient incomplets: certains points, étaient restés dans l'ombre. Mes réquisitions tendent à vous demander un supplément d'information. (Sensation).

SADOU FLAIDE SA CAUSE ET ATTAQUE M. NOULETS

Mais Jacques Sadoul demande la parole. Le président, la lui accorde. L'accusé se lève: Il y a longtemps, dit-il, que j'attendais cette heure: l'heure de comparaitre devant vous: car si je suis un excellent communiste, je suis et reste passionnément Français. Debout, Jacques Sadoul parle: Il plaide sa propre cause avec aisance et tranquillité et il passe à cette demande de supplément d'information que demande le commissaire du gouvernement.

BOCK MEYERBEER 35, rue Meyerbeer ROUBAIX Téléphone 421